

Our Vision

Nurses Shaping Nursing
for Healthy New Brunswickers



Nurses Association
OF NEW BRUNSWICK

Our Mission

The Nurses Association of New Brunswick is a professional regulatory organization that exists to protect the public and to support nurses by promoting and maintaining standards for nursing education and practice and by advocating for healthy public policy.

Our Ends

E-2 Protection of the Public

Registered nurses and nurse practitioners provide safe, competent and ethical nursing care through:

- 1.1 Professional self regulation in the public interest which is transparent, accessible and fair and informed by best practice
- 1.2 Leadership and strategic direction in professional practice to meet the evolving needs of the population and the health system

E-3 Professional Self-Regulation

Regulation of the practice of registered nurses and nurse practitioners is accomplished by the establishment, maintenance and promotion of:

- 1.1 Standards of Education and Practice
- 1.2 Nursing Education Program Approval Standards
- 1.3 Entry-level Competencies
- 1.4 Entrance to Practice requirements
- 1.5 Continuing Competence requirements
- 1.6 Professional Conduct Review processes

E-4 Healthy Public Policy

Public policy advances the health of the population and its health human resources by supporting:

- 1.1 The determinants of health and the principles of primary health care

- 1.2 Quality Practice Environments that promote and support safe, competent and ethical nursing practice
- 1.3 Health Human Resource planning that ensures an adequate registered nurse and nurse practitioner workforce to meet the direct care, education, administrative and research requirements of the health system and profession

Strategic Plan 2009–2013

A Framework for Action

Strategic Direction 1

Promote the urgent need to establish adequate numbers of nurses in the workforce in the interest of the public

Strategic Direction 2

Promote quality practice environments that support nurses in meeting their practice standards

Strategic Direction 3

Strengthen NANB's position as a key influencer of health policy for a safe, effective and sustainable health care system

Strategic Direction 4

Enhance the Public and nurses' awareness of self/profession led regulation and its benefits to the public

Notre vision

*Une profession infirmière
façonnée par des infirmières
pour la santé de la population du
Nouveau-Brunswick*



Notre mission

L'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick est un organisme de réglementation professionnel voué à la protection du public et au soutien de la profession infirmière. Elle remplit sa mission en veillant à la promotion et au maintien de normes de formation et de pratique infirmières, et en préconisant des politiques favorables à la santé publique.

Nos objectifs

O-2 Protection du public

Les infirmières immatriculées et les infirmières praticiennes fournissent des soins infirmiers sécuritaires, compétents et conformes à l'éthique par :

- 1.1 Une autoréglementation professionnelle dans l'intérêt du public qui est transparente, accessible, équitable et fondée sur des pratiques exemplaires
- 1.2 Le leadership et l'orientation stratégique de la pratique professionnelle de façon à répondre aux besoins changeants de la population et du système de santé

O-3 L'autoréglementation professionnelle

La réglementation de la pratique des infirmières immatriculées et des infirmières praticiennes s'appuie sur l'établissement, le maintien et la promotion des éléments suivants :

- 1.1 Normes de formation et d'exercice
- 1.2 Normes d'approbation des programmes de formation infirmière
- 1.3 Compétences de niveau débutant
- 1.4 Exigences d'admission à la profession
- 1.5 Exigences du maintien de la compétence
- 1.6 Processus de l'étude du comportement professionnel

O-4 Politiques favorable à la santé publique

Les politiques favorables à la santé publique sont bénéfiques pour la santé de la population et pour les ressources humaines en santé en appuyant :

- 1.1 Les déterminants de la santé et les principes des soins de santé primaires

- 1.2 Des milieux d'exercice de qualité qui favorisent et soutiennent une pratique infirmière sécuritaire, compétente et conforme à l'éthique
- 1.3 Une planification des ressources humaines en santé qui assure une main-d'œuvre composée d'infirmières immatriculées et d'infirmières praticiennes pour répondre aux besoins du système de santé et de la profession en matière de soins directs, de formation, d'administration et de recherche

Plan stratégique 2009-2013

Un cadre d'action

Orientation stratégique no 1

Insister sur le besoin urgent d'établir des effectifs infirmiers suffisants dans l'intérêt du public

Orientation stratégique no 2

Promouvoir des milieux d'exercice de qualité qui aident les infirmières à respecter leurs normes d'exercice

Orientation stratégique no 3

Renforcer la position d'influence clé de l'AIINB sur les politiques de santé pour assurer un système de soins de santé sûr, efficace et viable

Orientation stratégique no 4

Accroître la sensibilisation du public et des infirmières à l'autoréglementation / la réglementation par la profession et à ses avantages pour le public